



GÉODÉTECTION ET GÉORÉFÉRENCIEMENT DE RÉSEAUX

VOUS SOUHAITEZ...

- › **Repérer et positionner** précisément les réseaux présents en sous-sol, pour éviter tout endommagement des ouvrages lors de travaux.
- › **Géoréférencer l'ensemble de vos réseaux existants** en classe A pour fiabiliser votre cartographie.
- › **Géoréférencer les réseaux créés**, conformément à la réglementation DT-DICT entrée en vigueur en juillet 2012.

EPI, L'INGÉNIERIE 360°

UN ACCOMPAGNEMENT COMPLET POUR LA MISE EN ŒUVRE DES OBLIGATIONS DU DÉCRET ANTI-ENDOMMAGEMENT

 **Nous établissons** les Demandes de Travaux auprès du Guichet Unique, analysons et synthétisons les plans des concessionnaires.

 **Nous réalisons** par des techniques non intrusives ou éventuellement par sondage destructif, **les investigations complémentaires** nécessaires à la détection et au géoréférencement en classe A de l'ensemble des réseaux existants (réseaux secs et humides).

 **Nous rédigeons un rapport d'intervention** comprenant :

- › La présentation du matériel et du mode opératoire utilisé.
- › La liste des réseaux qui n'ont pas pu être localisés en classe A, en indiquant les motifs et les préconisations à respecter.
- › Le plan d'ensemble des réseaux géolocalisés en 3 dimensions.

 **Nous transmettons** sous 9 jours, conformément à la réglementation, aux exploitants des réseaux concernés **les résultats des investigations complémentaires**, pour mise à jour de leur cartographie.

 **Nous intervenons**, à l'enclenchement des travaux, pour **le marquage/piquetage** des réseaux existants sur la base des plans concessionnaires et des résultats des investigations complémentaires réalisées.

 **Nous réalisons**, in situ, à l'avancement des travaux, le **levé topographique** en 3 dimensions des réseaux posés.

 **Nous établissons**, après achèvement des travaux, **le plan de récolement géoréférencé** des ouvrages construits.

L'ensemble de notre personnel intervenant sur la géodétection et le géoréférencement est détenteur de l'Autorisation d'Intervention de Proximité des Réseaux (AIPR) et est à minima habilité HO-BOV.

